

## Mélanges à titre posthume en l'honneur du professeur Mohamed El Mernissi



Le professeur Mohamed El Mernissi s'en est allé, le 11 février 2021.

Il laisse derrière lui un héritage précieux.

Spécialiste du droit des affaires, il exerça les fonctions de chef du département de droit privé de la Faculté de droit de Casablanca, de directeur du Centre d'études doctorales, de directeur du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en droit des affaires et de coordinateur du master « Droit des affaires ».

Le professeur El Mernissi a œuvré pour la modernisation du droit des affaires, et du droit des sociétés en particulier.

On lui doit ainsi les progrès enregistrés par l'adoption du Code de commerce et des lois sur les sociétés mais aussi les avancées importantes en matière de droit de la concurrence.

Il fut d'ailleurs désigné membre du premier Conseil de la concurrence ainsi que membre de diverses commissions de réforme.

Pionnier de l'arbitrage commercial interne et international, on lui doit la création de la Cour marocaine d'arbitrage dont il fut le président.

Certains de ses collègues, anciens étudiants et amis ont souhaité rendre hommage à celui qui leur a tant apporté et qui les a tant inspirés.

Ces Mélanges, coordonnés par le professeur Azzedine Kettani, composés d'études en arbitrage, droit civil, droit commercial, droit de la concurrence, sont une invitation à revenir sur l'évolution du droit des affaires au Maroc, à travers les différentes réformes qui l'ont jalonné. L'ouvrage propose aussi des articles en droit pénal et des « variétés » amenant à s'interroger sur des questions juridiques d'actualité.

Ces Mélanges reflètent ainsi ce qui caractérisait le professeur El Mernissi : son goût pour le droit, la recherche, la transmission et une ouverture d'esprit appréciée de tous.

## Contributions (dans leur ordre de parution)

- Azzedine KETTANI**, « L'arbitrage d'investissement en Afrique, dans le cadre du CIRDI : l'expérience d'un arbitre »
- Amine HAJJI**, « La mise en jeu de la responsabilité de l'État marocain dans les investissements privés internationaux »
- Ali LAMTIRI**, « Apports de la loi 08-05 en droit marocain de l'arbitrage international »
- Fatine IRAQI HOUSSAINI, Zineb HERRESS, Rania NAJID, Imane SMAILI et Salma HAKARI**, « L'étendue de la liberté juridictionnelle du tribunal arbitral »
- Saad LAHLOU**, « L'arbitrage et les tiers »
- Bassamat FASSI-FIHRI**, « La compétence en exequatur »
- Abdelatif BOULALF**, « La renonciation à se prévaloir des irrégularités de la procédure arbitrale »
- Aïcha BRAHMA**, « La place prépondérante du Tribunal Arbitral du Sport »
- Mohamed OULKHOUIR**, « Droit du travail africain/maghrébin – Arbitrabilité des litiges en droit du travail »
- Abdelhamid AHMADY**, « Le système civiliste à l'épreuve du néolibéralisme : cas de la France - De la réforme du droit des contrats à l'effort d'intégration de la règle du droit souple »
- Françoise MONEGER**, « Le Code marocain de la famille dans la jurisprudence française »
- Radia BOUHLAL**, « La Kafala des enfants abandonnés en droit marocain »
- Larbi BEN OTHMANE**, « Droit commercial : de la lex mercatoria à la lex numerica »
- Joël MONEGER**, « Quelques remarques sur le nouveau droit marocain des baux commerciaux »
- Meriem BENIS**, « Les garanties de substitution au cautionnement ont-elles un avenir en droit marocain ? »
- Abdelaziz SQUALI**, « La modernisation du système juridique des affaires au Maroc »
- Sanae EL HAJJOU**, « La protection du consommateur par le droit de la concurrence : une fonction mal connue »
- Mohamed EL MERGHADI**, « Remarques sur les facteurs d'ineffectivité du droit de la concurrence au Maroc »
- Hicham BOUAYAD**, « Le régime juridique et procédural applicable aux enquêtes de concurrence »
- Mohamed JAOUHAR**, « Propos sur le présent et le futur de la responsabilité pénale des sociétés »
- Abdellatif KOMAT**, « Quel rôle pour l'Université dans l'accompagnement du nouveau modèle de développement du Maroc ? »
- Abdelkader AZARGUI**, « Le droit à l'ère des algorithmes »
- Hassania CHERKAOUI**, « Les aides à la navigation maritime et le droit »
- Mohamed BERRADA**, « Le temps d'un voyage pour une culture de la civilisation »
- Fawzi BRITEL**, « Clair-Obscur »
- Rachid LAZRAK**, « Le juriste face au désordre international »
- Rachid DAOUANI**, « Les Arts et la Politique »
- Lami EL MAATI**, « Des programmes régionaux de développement rural fin 2020 »
- Bachir KOUHLANI**, « Des pistes pour promouvoir l'intégrité universitaire au Maroc »
- Abdallah DARMICH**, « L'estoppel en droit marocain »
- Azzeddine BENSETTI**, « Vers les cent ans de la SARL »
- Mahmoud HASSEN**, « Contrat de travail étranger devant la Cour de cassation du Maroc »
- Ahmed ESSALMI EL IDRISSE**, « Le rôle du Maroc dans les conquêtes musulmanes »
- Abdelhadi ALHANTALI**, « Protection des salariés contre l'utilisation des caméras de surveillance par les employeurs : étude comparative »
- Jihad AGOURAM**, « La convention d'arbitrage et les conflits individuels du travail »
- Abdelatif HATIMY**, « Plus injuste que le juge Sadoum...est-ce possible ? »



OUI, je commande l'ouvrage ci-dessous :

Article	Quantité	P.U	Total
Mélanges à titre posthume en l'honneur du professeur Mohamed El Mernissi		480 MAD	
Frais de port par commande		58 MAD	
		<b>TOTAL</b>	

## Bon de commande

## ADRESSE DE LIVRAISON ET DE FACTURATION

NOM .....

PRÉNOM .....

SOCIÉTÉ / ÉTABLISSEMENT .....

.....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....

VILLE .....

EMAIL .....

TÉL. ....

## RÈGLEMENT



Je règle à réception de facture.

À retourner signé et cacheté à l'adresse :

[fz.lekchiri@ikoneconseil.ma](mailto:fz.lekchiri@ikoneconseil.ma)

## CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures sont émises en MAD par Ikone Juris, partenaire de LexisNexis au Maroc.

Les règlements sont à effectuer :

- par chèque bancaire à l'ordre d'IKONE Juris (5 - rue Assaad Ibnou Zarara, 20000 Casablanca, Maroc) ; ou
- par virement bancaire : Banque CFG Bank, agence Massira Khadra, Casablanca, RIB : 050 780 001 0103894152001 65

## TARIFS

Les tarifs sont définitifs et non-modifiables.

## REMBOURSEMENTS ET ANNULATIONS DE COMMANDE

Les commandes sont non-annulables et non-remboursables.

## CONTACT

**Fatima Zahra LEKCHIRI**  
Ingénieur commercial, IKONE Juris

[fz.lekchiri@ikoneconseil.ma](mailto:fz.lekchiri@ikoneconseil.ma)

+212 (0)5 22 98 34 65

+212 (0)5 22 98 35 12

+212 (0)6 65 01 70 76

DATE, CACHET ET SIGNATURE